

Paris
 08/01 25/04 13/06 10/09
 04/12

Lyon
 11/03 24/10

FORMATION

Le régime indemnitaire : un outil de management

Détail de la formation
Notions générales principes et compétences en présence

Une composante de la rémunération
 Le principe de parité : définition et application jurisprudentielles
 Pas d'indemnité sans texte
 Le rôle prépondérant de l'assemblée
 La question de la délégation de la compétence au bureau dans les EPCI
 Le rôle de l'exécutif

La délibération institutive :

Faire du régime indemnitaire un véritable outil de management
 Le mythe de la limitation de l'enveloppe budgétaire affectée au paiement des primes
 Quelle liberté dans la définition des critères d'attribution individuels ?
 Comment définir les critères d'attribution individuels ?

L'attribution individualisée des primes :

La mise en œuvre de l'outil de management

Forme et nature juridique des décisions individuelles d'attribution
 La possibilité légale de réduire le taux d'une prime
 L'impossibilité de sanctionner un agent à travers la réduction du régime indemnitaire
 La réfection ou la suppression des primes en cas d'absence

L'attribution du régime indemnitaire à certaines catégories particulières d'agents

Les agents détachés sur des emplois fonctionnels
 Les agents recrutés sur la base de l'article 47
 La question des collaborateurs de cabinet
 Les agents contractuels

La question des avantages collectivement acquis

Des avantages immuables ?

La question des frais de représentation aux titulaires d'emplois fonctionnels

Remboursement de frais réellement engagés ou indemnité soumise au principe de parité ?

Objectifs

- Maîtriser le régime indemnitaire pour prendre les meilleures décisions managériales
- Mettre en ½uvre les actions nécessaires pour dynamiser vos équipes

Formateur
Michaël VERNE

Avocat associé au barreau de Lyon,
 Cabinet Itinéraires Droit Public

Infos pratiques

Tél. : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr

 Vous êtes intéressé par cette formation en intra ? Contactez votre conseiller intra : 04 76 65 99 43 / intra@territorial.fr

Fiche d'inscription* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve (merci de cocher la case).

TERRITORIAL S.A.S - Capital 7.325.000 € - Siret 404 926 958 00020 (R.C.S Grenoble) - Code APE 5813Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 28 404 926 958
 58 cours Becquart Castelbon - BP 215 - 38506 Voiron Cedex - Téléphone : 04.76.65.71.36 - Fax : 04.76.05.01.63 - Internet : <http://www.territorial.fr>

Réf. ET-ADM13134

Associations, communes et EPCI < 10 000 hab.	<input type="checkbox"/> 335 € HT
Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	<input type="checkbox"/> 545 € HT
Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab.	<input type="checkbox"/> 645 € HT
Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab.	<input type="checkbox"/> 745 € HT
Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux + entreprises privées	<input type="checkbox"/> 775 € HT
Autres (État...)	<input type="checkbox"/> 545 € HT

Date et signature du stagiaire
Cachet de la collectivité

* Vaut convention de formation simplifiée